

Lettre d'information de la Direction de l'Education et des Collèges

La télé-relève des consommations d'énergie et d'eau dans les collèges du Pas-de-Calais

La télé-relève est un outil de pilotage qui consiste à observer l'évolution des consommations d'énergie et d'eau, en temps réel afin de maîtriser les consommations, d'améliorer le confort et de réaliser des économies.

A l'origine du projet

A l'heure où le prix des énergies fossiles augmente, que les ressources diminuent et que les changements climatiques s'accroissent, économiser l'énergie devient une priorité pour tous. De plus, le poste « dépenses énergétiques/fluides » est un budget qu'il est possible d'infléchir, sans diminuer la qualité du service.

Bon à savoir ■■■► Les dépenses «énergétiques / fluides» dans les collèges et les bâtiments départementaux ont représenté en 2011 une dépense de près de 12 millions d'euros

Le Conseil général est engagé dans une démarche de maîtrise de ses dépenses énergétiques, conformément aux orientations de l'Agenda 21 au niveau local mais aussi aux objectifs du Grenelle de l'Environnement au niveau national.

L'ambition affichée étant de maîtriser les volumes de consommation d'énergie et d'eau, par des actions simples, opérationnelles, rapidement rentables et relevant du bon sens.

Les enjeux partagés



La présentation de la démarche :



- **Réalisation d'un audit** des systèmes énergétiques (chaudière, ventilation, etc.)
- **Etat des lieux techniques** afin d'étudier la compatibilité du matériel à installer.
- **Installation de compteurs** (enregistrement et transmission des consommations en temps réel à un serveur informatique : centralisation et étude des données)
- L'agent de maintenance bénéficie d'une **formation continue** par l'opérateur de télé-relève et d'un **accompagnement** du Conseil général
- **Echanges** entre le Conseil général et les gestionnaires d'établissements sur l'analyse des consommations en temps réel et les préconisations simples pour améliorer le confort des élèves et des personnels
- Tous les jours, l'agent de maintenance suit l'**évolution des consommations** via la borne informatique et traite les problèmes en fonction des messages d'alerte générés par le logiciel:
 - Soit le problème peut être réglé à l'interne ;
 - Soit l'agent informe les services centraux du Conseil Général qui prévoit une intervention adéquate (un technicien de la MDI, une EMOP, une entreprise privée...)
- **Le Conseil Général rédige des rapports** mensuels sur les consommations et informe le collège des suivis

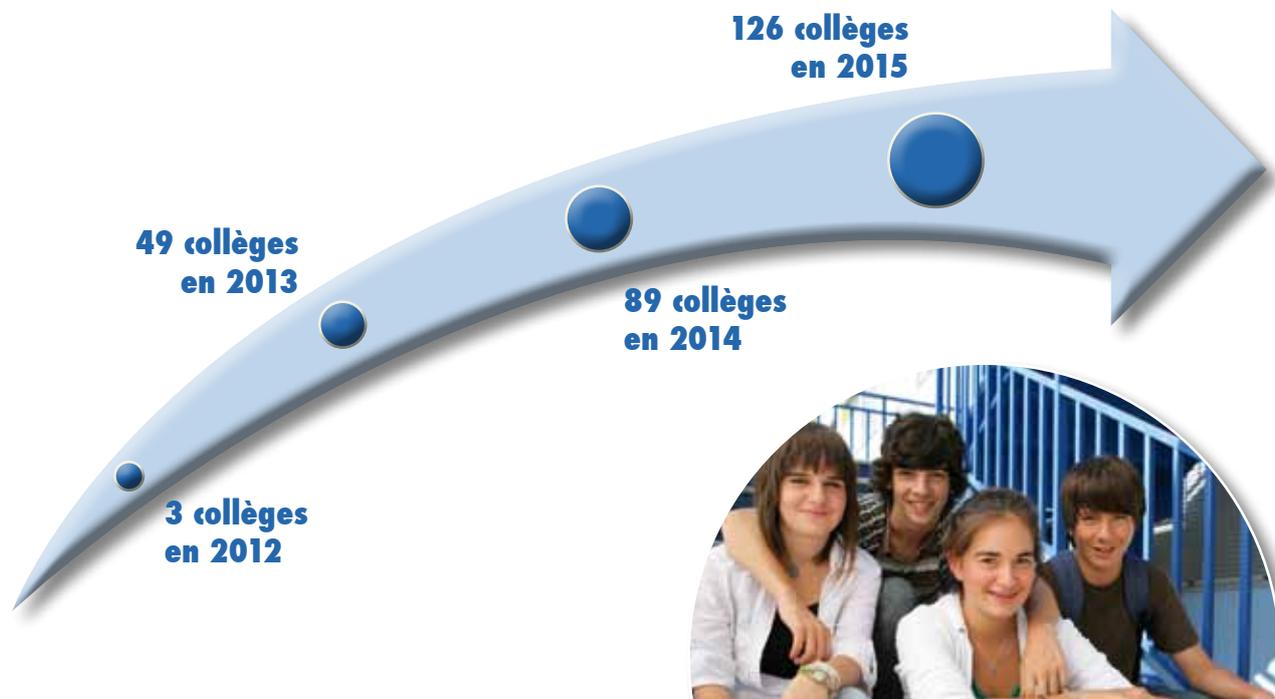
Les bénéfices

Les agents de maintenance qui ont expérimenté la télé-relève ont apprécié la complémentarité accrue avec les services du Conseil général comme en témoignent les collèges Péguy d'Arras et Adulphe Delegorgue à Courcelles les Lens : « tout seul, on est forcément moins vigilant ! »

Cet outil permet également de conforter les agents de maintenance dans leur technicité en leur apportant un outil de pilotage pour leur activité. C'est aussi l'occasion d'affiner les compétences et définir les bonnes pratiques de pilotage des installations.

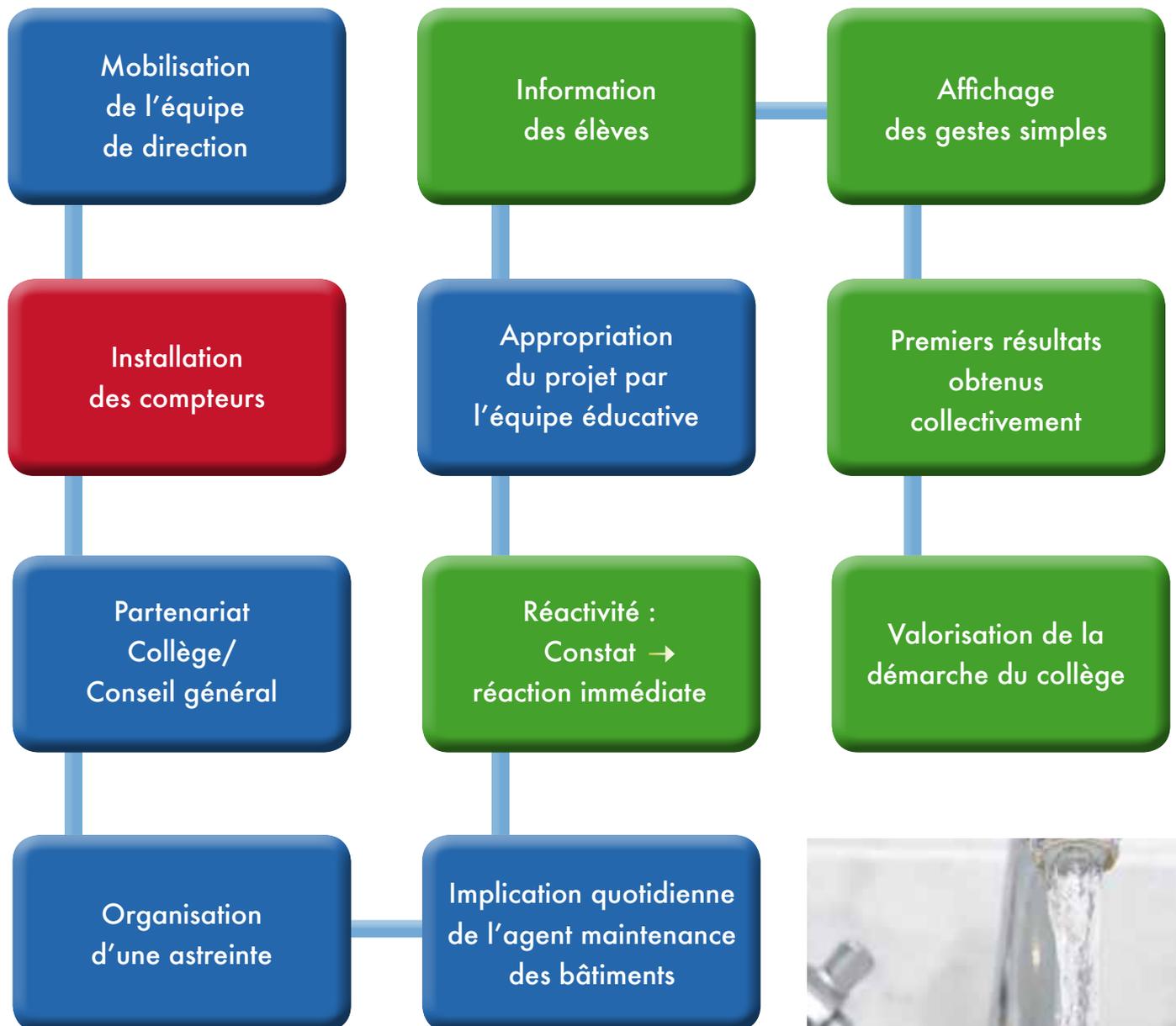
Les équipes des collèges sont unanimes : « Le télé-relevage est un outil qui nous permet d'être réactif. Avant on découvrait les fuites d'eau à la réception des factures. C'est vraiment un outil utile, qui nous permet de gérer nos consommations d'énergie tout en gardant un confort pour les élèves et les personnels ! De plus, on peut très bien imaginer une utilisation des graphiques du logiciel (qui indiquent par exemple le coût de la consommation en Euro), dans le cadre des cours comme un outil de communication pédagogique pour les élèves ! »

Les collèges impliqués dans la télé-relève



Les clefs de la réussite

-  Les facteurs humains
-  Les facteurs matériels
-  Les facteurs liés à la communication





Et aussi

Limiter la consommation énergétique est une préoccupation du Département.

Les travaux annuels dans les collèges contribuent à cet objectif.

Changement de chaudières, remplacement des fenêtres plus isolantes, pose de détecteur de présence dans les couloirs, installation de panneaux solaires pour produire l'eau chaude sont autant d'actes financés chaque année à hauteur de 15 millions d'euros ...

Ils l'ont fait...

Pourquoi ne pas lancer des défis aux collégiens sur le développement durable au quotidien ? Ainsi au collège Péguy à Arras où durant toute une journée appelée « **opération gros pulls** », le thermostat a été baissé et chaque collégien a mis un pull. Chacun a pu ainsi contribuer à protéger un petit bout de la planète ...

Pour économiser sur des factures d'électricité, le collège de Courcelles les Lens a enlevé **un néon sur deux** dans une pièce qui ne demandait pas à être autant éclairée. Finalement de l'avis de tous, les utilisateurs ont constaté que la pièce était plus agréable comme ça !

Pour aller plus loin : quelques gestes éco-citoyens !



Electricité

- Eteindre systématiquement la lumière en sortant
- Penser à éteindre la lumière dans les pièces non occupées
- Ne pas laisser d'appareil en veille
- Eteindre les ordinateurs en fin de journée
- Profiter au maximum de la lumière du jour
- Entretenir régulièrement les ballons électriques afin d'éviter une surconsommation et une détérioration prématurée.

Eau

- Ne pas laisser couler l'eau.
- Adapter la chasse d'eau à son utilisation



Chauffage (gaz)

- Baisser le chauffage lors de l'aération d'une pièce
- Fermer les fenêtres lorsque le chauffage fonctionne dans une pièce
- En hiver, fermer les volets et les fenêtres pour éviter les pertes de chaleur
- Effectuer un entretien annuel de la chaufferie
- Baisser le chauffage dans les pièces inoccupées.

Liens utiles :

www.pasdecalsais.fr/Developpement/Environnement (agenda 21) - www.ademe.fr - www.infoenergie.org/

Contact :

Bureau du développement durable de la Direction de l'Architecture et Grands Travaux : 03 21 21 66 61
Direction de l'Éducation et des Collèges : 03 21 21 90 56